

**AVENANT A LA REGLEMENTATION DES EPREUVES NATIONALES 2019**  
(validé par le BE le 05/04/2019)

**A. Page 31 : Championnats de France des Clubs de Triathlon et Duathlon**

**2.12.1 Tableau récapitulatif d'accès et de fonctionnement des D1, D2, D3**

(\*) Validation par la ligue sur Espace Tri 2.0  
j = Date de l'épreuve

		Division 1		Division 2		Division 3			
		Homme	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme	Femme	
		DU / TRI	DU / TRI	DU / TRI	TRI	DU	TRI / DU	TRI	
		Championnat Type A				Championnat Type B			
<b>Nombre d'étapes</b>		5 étapes		4 étapes		- Sélectif ligue - 1/2 finale zone - Finale		- Sélectif ligue - 1/2 finale zone - Finale	
<b>Nbr d'équipes Maximum</b>		16 équipes		16 équipes		Quotas / zone		Quotas / zone	
<b>Nbr de participants par équipe (catégorie d'âge selon distance de course)</b>		5 athlètes (Tri) 3 à 5 athlètes (Du)  <i>dont 1 français</i>		5 athlètes max 3 athlètes min  <i>dont 2 français</i>		5 athlètes max 3 athlètes min  <i>dont 2 français</i>		5 athlètes max 3 athlètes min  <i>dont 3 français</i>	
<b>Athlètes supp.</b> <i>Si Club Ecole de Triathlon</i>	***	3		3		non 3		non 3	
	**	2		2		non 2		non 2	
	*	1		1		non 1		non 1	
<b>Équipe Sup. de 3 à 5 athlètes (Ca/Ju/U23) sur les étapes de D2</b>	<b>Ecole Triathlon "Excellence Nationale Jeune"</b>	oui		non		non		non	
<b>Dépôt du dossier d'engagement (n+1)</b>		31 oct		31 oct		-		-	
<b>Dépôt des tenues</b>		1er fév		1er fév		-		-	
<b>Date limite validation de licence compétition (*)</b>		en cas de mutation : 31 janvier de la saison en cours en l'absence de mutation : J-15 jours avant chaque étape							
<b>Publication protocole médical</b>		31-déc.		-		-		-	
<b>Obligation de participation à la Coupe de France des Clubs</b>		Oui		Oui		Non		Non	
<b>Droit d'accès</b>	Ecole Tri *, ** ou ***	0 €		0 €		0 €		0 €	
	Non labellisé	10 000 €		3 000 €		0 €		0 €	
<b>Montant d'inscription aux étapes</b>		150 € / étape		150 € / étape		150 € / étape		150 € / étape	
<b>Inscription des équipes (Club)</b>		J - 6 jours				J - 6 jours		J - 6 jours	
<b>Publication de la composition des équipes</b>		J - 5 jours		J - 5 jours		J - 5 jours		J - 5 jours	
<b>Exposé de course (en ligne sur site F.F.TRI.)</b>		à J- 5 jours				à J- 5 jours pour les Finales et demi finales			
<b>Course spécifique</b>		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
<b>Format Aspiration Abri = Drafting</b>		Oui	Oui	Oui	Oui	1/2 Finales : Oui / Finale : Oui			
<b>Elimination vélo (dépassé)</b>		1 tour	2 tours	1 tour	2 tours	2 tours	1 tour	2 tours	

## B. Page 42 : Championnats Type B (Élimination Directe) - Description des règles de course

### 2.12.4 Liste des pénalités :

Forfait d'équipe sur une étape :

~~Pour chaque forfait d'équipe sur une étape, un des chèques de caution versés lors de l'inscription au Championnat de France des Clubs de la division concernée sera encaissé par la Fédération et 50% du montant sera reversé à l'organisateur de l'épreuve sur laquelle l'équipe était absente ou considérée comme « forfait ».~~

"Pour chaque forfait d'équipe sur une étape d'un Championnat de type A, une facture de pénalité d'un montant de 1000 € sera adressée au club.  
50% du montant sera reversé à l'organisateur de l'épreuve sur laquelle l'équipe était absente ou considérée comme « forfait ».

## C. Page 15 : Spécification du matériel

### 1.4.2.2 Les courses avec Aspiration Abri (drafting) :

- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 16 rayons ;
- Les roues seront de diamètre identique ;
- Les freins à disque sont autorisés ;
- ~~La jante ne devra pas excéder 25 mm de hauteur largeur (pas de limite pour la largeur hauteur) ;~~
- Tous les composants doivent être identifiables et disponibles commercialement ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (sans ajouts ou adaptation personnelle). Ces derniers ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de la roue avant, et ne dépassent pas la ligne créée par les points avant des leviers de freins.
- Les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites ;
- Les carénages destinés à améliorer la pénétration dans l'air sont interdits ;
- Les contenants liquides fixés sur les guidons ou sur-guidons sont interdits.

## D. Page 17 : Les Championnats de France

### 2.1 Liste des épreuves

Championnat de France de Triathlon						
Nom	Titres		Distance	Format de course		Sélection
Toutes Catégories & U23	Scratch et U23	H/F	Distance S	Individuel	AA	Aucune
Groupe d'âges	Par Groupes d'Âges	H/F	Distance S	Individuel	AA	Aucune
Toutes Catégories	Scratch	H/F	Distance L ou XL	Individuel		Aucune
Groupe d'âges	Par Groupes d'Âges	H/F	Distance L ou XL	Individuel		Aucune
Des Clubs	Clubs	H/F	Distance L ou XL	Individuel (2)		Aucune
Jeunes	Minimes	H/F	Distance XS	Individuel	AA	1/2 Finale
Jeunes	Cad et Ju	H/F	Distance S	Individuel	AA	1/2 Finale
Equipes Jeunes	Min, Cad, Jun	H/F	Distance XS/S	3 premiers / équ.	AA	Aucune
Ligue	Benj, Min, Cad, Jun	F-H-F-H	Distance XS	Relais à 4	AA	Aucune
Relais Mixte	Junior et Adultes	F-H-F-H	Distance XS	Relais à 4	AA	Aucune
Paratriathlon	Par Handicap	H/F	Distance S	Individuel	<del>AA</del>	Aucune
Neiges	Jun, par Groupes d'Âges	H/F	Distance M	Individuel		Aucune
Neiges	Clubs	M	Distance M	Individuel (2)		Aucune
Division 1	Clubs	H/F	Distance S	équipe	AA	Championnat
Division 2	Clubs	H/F	Distance S	équipe	AA	Championnat
Division 3	Clubs	H/F	Distance S	équipe	AA	1/2 Finale

## E. Page 9 : Règles communes aux Épreuves Nationales

### 1.3.1.5 Assistance

#### Assistance Technique :

L'assistance fournie par les bénévoles ou par les officiels est permise lorsqu'elle a été approuvée par le délégué technique référent ou l'arbitre principal, mais elle doit **se limiter au ravitaillement en boisson et en nourriture, ainsi qu'à l'assistance mécanique et médicale.**

Les athlètes peuvent s'entraider pendant une course en s'échangeant divers accessoires, tels que **nourriture et boissons après un poste de ravitaillement**, de même que **pompe, pneu, chambre à air et trousse de réparation de crevaison, dans une zone clairement identifiée**, si cela ne l'empêche pas de continuer sa propre course. **~~Un tel geste est passible de disqualification pour les deux athlètes concernés.~~**

## F. Page 24 : Championnats de France des raids Adultes

Ce règlement présente les modalités et le fonctionnement des qualifications pour le Championnat de France des Raids.

Les labels des épreuves sont attribués par la Fédération Française de Triathlon, sur proposition de la Mission Raids :

- Challenge (Manches Qualificatives pour le Championnat de France)
- Championnat de France

Les modalités de déroulement de course sont précisées dans un cahier des charges initié par la Commission des Épreuves Nationales et la Mission Raids.

L'inscription se fait directement sur Espace Tri 2.0 au minimum 6 jours avant la compétition, sous réserve de places disponibles.

**Les athlètes concourant pour le challenge sont licenciés « compétition » à la F.F.TRI. au moins 15 jours avant la participation à la manche qualificative considérée.**

L'ensemble des participants d'une même équipe porteront la même tenue durant la course et sur le podium.

### 2.7.1 Manches qualificatives

Le challenge est composé d'environ 10 étapes inscrites au calendrier national de la F.F.TRI. et réparties sur l'ensemble du territoire et sur les quatre saisons.

Différents formats de course sont proposés (1 jour, 2 jours, + 2 jours).

Le nombre d'équipiers peut être différent d'une étape à l'autre, il peut être de 2,3 ou 4 équipiers en fonction de la manche du challenge.

Chaque organisateur définit les conditions de courses de son épreuve dans le strict respect des Règles techniques et de Sécurité (RTS).

#### **Les équipes :**

Un team est un regroupement d'athlètes d'un même club, de clubs différents ou de licenciés individuels. Chaque team est libre de composer son équipe comme il le souhaite, avec l'accord des athlètes. La Fédération n'intervient pas dans la composition d'équipes, ni en arbitrage de coureurs ayant couru pour d'autres équipes sur les manches. Les coureurs sont souverains pour valider leur participation à un team.

La fédération se réserve le droit de refuser des noms d'équipes inappropriés. Par défaut, l'équipe portera alors les noms de famille des équipiers.

Les équipes sont composées de 4 équipiers seniors et vétérans.

Dans le cas de changement d'équipe en cours d'année, le coéquipier partant ne pourra plus marquer de point pour sa nouvelle équipe dans la même catégorie de sexe.

## 2.7.2 Le classement

- **cadre général**

Le classement est individuel, chaque athlètes peut concourir avec l'équipe/team de son choix tout au long de la saison. En fonction du résultat de l'équipe/team sur une manche qualificative, chaque membre de l'équipe engagée se voit attribuer des points comptant pour le classement général individuel.

Au 31 mai de l'année N, les équipes devront être constituées pour le Championnat de France, les points de chaque athlètes seront cumulés afin de définir une Ranking List pour la sélection au Championnat de France

Les points pris en compte seront ceux de la catégorie de genre choisie pour le Championnat de France. Cela signifie que les points marqués en mixtes, ne comptent que pour la catégorie mixte, idem en femme et en homme.

- **Catégories de classement**

- Féminin (équipes 100% féminines)
- Mixte (au moins 1 femme et 1 homme à chacune des épreuves)
- Masculin (équipes 100% masculines)

- **Classement par catégorie**

Chaque manche attribue un nombre de points par catégorie 1er = 40 points (chaque équipier marque 40 points)

2ème = 35 points

3ème = 30 points

4ème = 27 points

5ème = 26 points

...30 ème et plus = 1 point